



## INSCRIPTION SAISON 2019-2020

Le Racing Club du Pays de Fontainebleau est heureux de vous accueillir pour cette nouvelle saison 2019-2020.

Il mise comme l'an passé sur la formation des jeunes et met à leur disposition un encadrement de qualité.

Cette saison, en plus de la cotisation, vous devez vous acquitter des frais de la licence FFF obligatoire prise auprès de la ligue de Paris Ile de France de Football. Son montant varie suivant votre catégorie.

La cotisation annuelle s'élève à **200 euros e 180 euros pour les vétérans et féminines**, elle comprend l'attribution du short, des chaussettes et d'un survêtement et permet d'une part, de bénéficier de l'enseignement sportif dispensé par des éducateurs compétents, diplômés, d'autre part, de participer au budget de fonctionnement du club.

Pour les renouvellements et nouvelles licences, les pièces ci-dessous sont à renseigner et à fournir :

- la fiche individuelle ci jointe
- 1 photos d'identité récente
- 1 photocopie de pièce d'identité, extrait acte de naissance ou livret famille pour tout nouveau joueur
- la demande de licence 2019-20 dûment remplis.
- CERTIFICAT MEDICAL :
  - **OBLIGATOIRE POUR** :
    - + Tout nouveau joueur n'ayant pas eu de licence en 2018-2019
    - + Pour les licenciés 2018-2019 avec un CERTIFICAT MEDICAL datant de plus de trois ans !!!
    - + Si moins de trois ans avec un OUI au questionnaire MEDICAL
  - **PAS NECESSAIRE** : si licencié en 2018-2019 avec certificat médical de moins de 3 ans et aucun OUI sur questionnaire médical
- l'autorisation parentale ci-dessous datée et signée (pour les mineurs),
- l'acquiescement de la cotisation et du prix de la licence FFF auprès de la ligue de Paris Ile de France de Football.

RCP FONTAINEBLEAU – BP102 – 77302 FONTAINEBLEAU CEDEX

TEL : 01.64.22.44.14 – FAX : 09.61.33.96.09

Site officiel : [www.rcpfontainebleau.fr](http://www.rcpfontainebleau.fr)

mail : [pays-fontainebleau@lpiff.fr](mailto:pays-fontainebleau@lpiff.fr)

Association régie par la loi de 1901 – N° affiliation FFF : 500 364



## INSCRIPTION SAISON 2019-2020

TARIFS 2019 - 2020

### PRIX LICENCE FFF OBLIGATOIRE

auprès de la ligue de Paris Ile de France de Football suivant les catégories :

Catégorie	TARIF	NBRE CATEGORIE CONCERNEE
U8U7U6 (2012 à 2014)	9 EUROS	
U10U9 (2010-2011)	12 EUROS	
U12U11 (2008-2009)	15 EUROS	
U14U13 (2006-2007)	19 EUROS	
U16U15 (2004-2005)	20 EUROS	
U18U17 (2002-2003)	24 EUROS	
U19 (2001)	24 EUROS	
Seniors /U20 (2000-1985)	32 EUROS	
vétérans (1984 et avant)	43 EUROS	

### COTISATIONS RCPF 2019-2020

**200 euros** sauf vétérans **180 euros** et féminines  
payable en QUATRE fois maximum

Tarif dégressif famille nombreuse : 2 joueurs 380 euros / 3 joueurs 570 euros

Mon règlement sera de (payable par espèces, chèques, carte bleue, coupon sport):

Prix de la licence FFF : .....

Prix de la cotisation 2019-2020 : .....

**Total = .....**

Nombre d'échéances (la première échéance devra inclure le prix de la licence FFF)  
1 fois :                      2 fois :                      3 fois :                      4 : fois

**(Merci d'établir impérativement tous les chèques lors de l'inscription)**

A retourner très rapidement,  
**tout dossier incomplet sera rejeté.**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le secrétariat

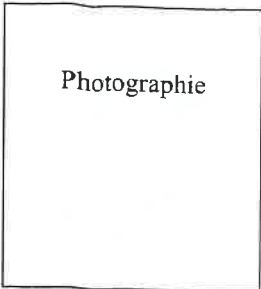
RCP FONTAINEBLEAU – BP102 – 77302 FONTAINEBLEAU CEDEX

TEL : 01.64.22.44.14 – FAX : 09.61.33.96.09

Site officiel : [www.rcpfontainebleau.fr](http://www.rcpfontainebleau.fr)

mail : [pays-fontainebleau@lpiff.fr](mailto:pays-fontainebleau@lpiff.fr)

Association régie par la loi de 1901 – N° affiliation FFF : 500 364



I - Renseignements concernant le licencié :

NOM : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : ... / ... / ..... nationalité : .....  
 Lieu de naissance : ville : ..... département ou pays : .....  
 Adresse du licencié : rue : .....  
 ville : ..... code postal : .....  
 ☎ fixe : ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | .....  
 portable : ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | .....

Taille vêtements : ..... pointure chaussures : .....

Ancien club : ..... Saison : .....

**Le club prend en charge les frais de mutation mais ces derniers seront FACTURES en cas de départ du club en cours de saison ou la saison suivante.**

Date dernier certificat médical pour licence de football : .....

Observations : .....  
 \* \* \* \* \*

II - Renseignements concernant les parents ou tuteurs :

NOM : ..... Prénom : .....

Professions (père ou tuteur) ..... mère ou tutrice : .....

Adresse : (si différente du joueur) rue : .....  
 ville : ..... code postal : .....

☎ père (2) : fixe : ..... portable : ..... E-mail : .....

☎ mère(2) : fixe : ..... portable : ..... E-mail : .....

Je suis disponible pour transporter des joueurs lors des matches à l'extérieur :

pratiquement toujours  périodiquement  jamais (1)

Je suis titulaire du permis de conduire : OUI – NON (3) de catégorie : ..... Date délivrance : ... / ... / .....

Je certifie que mon/mes véhicules ont une assurance en cours de validité et sont en conformité avec le code de la route

Je m'engage à régler entièrement la cotisation annuelle et la licence 2019-2020 pour pouvoir pratiquer le football au sein du club et de payer éventuellement les arriérés de la saison précédente.

Fait à ..... le .....  
 Signature (S) joueur plus parent si mineur  
 (mention « lu et approuvé »)

(1) cochez S.V.P

(2) indispensable, si différente du licencié (évite toute confusion lorsque les parents sont séparés, pour le courrier, téléphone etc.)



Club partenaire



## CHARTRE DU JOUEUR ET ADHERENTS

Au travers de cette chartre et par mon comportement, sur et en dehors du terrain, moi, joueur du Racing Club du Pays de Fontainebleau, m'engage à défendre mon club et à respecter les décisions prises :

Le joueur, s'il veut être respecté, s'engage dans le respect des règles, des adversaires, des arbitres, des partenaires, des dirigeants, des supporters, et ce, quelque soit le résultat,

Le joueur respecte et applique les décisions de son entraîneur, il doit obligatoirement être présent aux entraînements (sauf cas de force majeure) et prévient au plus tôt son encadrement en cas d'absence ou de retard.

Le joueur prend soin du matériel et des locaux qui sont mis à sa disposition,

Le joueur montre sa motivation et son goût de l'effort, en faisant preuve de courage, de combativité et de rigueur afin de se dépasser et de progresser,

Le joueur affiche un état d'esprit sportif et collectif, en recherchant la fraternité et la solidarité et en faisant preuve de tolérance,

Le joueur fait preuve d'humilité en se remettant en cause perpétuellement, en restant lucide et objectif,

Le joueur est ambitieux dans ses projets individuels et collectifs, en portant hautes les couleurs du club,

Le joueur place son activité sportive dans des notions de plaisir et convivialité, en faisant en sorte que le football reste une fête car il n'est et ne doit rester qu'un jeu,

Le joueur s'engage à participer aux divers événements du club (tournois, rassemblements etc ...)

**Le joueur muté qui ne fait pas plus d'une saison au club, s'engage à rembourser les frais de mutation au moment de son changement de club. Dans le cas contraire, ces frais sont pris en charge par le RCPFP.**

En respectant ces valeurs, le joueur s'engage également à bannir la violence et la tricherie, à rester maître de ses actes, à être loyal et fair-play et surtout à montrer l'exemple à tous les jeunes, licenciés ou non.

**DISCIPLINE** : Le fait de ne pas respecter les points suivants peut être considéré comme une faute grave conduisant à une sanction ou à une radiation du club :

Non respect de l'intégrité des individus (injures, coups...),

Introduction dans l'enceinte des structures sportives de substances illicites (drogue, alcool...),

Trouble de l'ordre public et/ou dégradation des structures internes et externes,

Vol au sein du club ou en cours de déplacement,

Non respect des arbitres, entraîneurs ou dirigeants ( même sur les réseaux sociaux)

Sanctions liées à un comportement antisportif (injures, coups, menaces, contestations répétées et même sur les réseaux sociaux)

La commission de discipline et le comité se réservent le droit d'exclure temporairement ou définitivement le joueur, selon la gravité des faits qui lui sont reprochés.

L'adhérent

(Initiales plus signature précédés de la mention « lu et approuvé »)